



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AVEYRON

---

## *Plan de prévention des risques miniers (PPRM) du bassin de Decazeville-Aubin*

---

### **RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION**

Un plan de prévention des risques miniers (PPRM) a été prescrit sur le territoire des communes d'Aubin, Auzits, Cransac, Decazeville, Firmi et Viviez par **arrêté préfectoral du 21 décembre 2012**.

Le PPRM permet, à partir de la connaissance des zones d'aléas liées aux anciennes exploitations minières sur un territoire donné, de définir les conditions de construction, d'occupation et d'utilisation des sols ainsi que les mesures relatives à l'aménagement, à l'utilisation ou à l'exploitation des biens existants.

Pour vous présenter les cartes de zonage réglementaire  
et le projet de règlement associé,  
**des réunions publiques d'information et d'échange, ouvertes à tous,**  
sont organisées par les services de l'État les :

**– lundi 30 janvier 2017 à 18h00**  
*pour les communes de Decazeville, Firmi et Viviez*  
**à Firmi, salle d'animation (place Quintard)**

et

**– mardi 31 janvier 2017 à 18h00**  
*pour les communes d'Aubin, Auzits et Cransac*  
**à Cransac, salle d'accueil (près du casino)**